

## Compte rendu du CSE du 20/07/2021

**DECLINAISON A BIARRITZ DU CSEC DU 06/07/21 :** Les planches présentées font apparaître pour le Rafale et le Falcon une stabilité pour 2021 et 2022 avant une hausse de la charge en 2023. Cette situation est encourageante et confirme que notre établissement s'engage dans l'avenir dans de bonnes conditions.

Si des prémices dans le recrutement sont à noter pour cette fin d'année, il n'y a aucune raison pour qu'il ne se poursuive pas tout au long de 2022 et 2023.

### PLAN DE CHARGE :

**Répartition charge :** Rafale 41%, Falcon 50%, divers 9% :

**Rafale :** la dernière commande est celle de l'Egypte car celle de la Croatie ne génère pas encore de nouvelle commande de la France. Les autres prospects sont très compliqués et le directeur ne fera pas de commentaires qu'on ne connaisse déjà par la presse.

**Falcon :** La Corée du Sud a choisi le Falcon 2000 pour de la surveillance. Fabriqués en Inde, ils seront militarisés à Mérignac. Monsieur AUBOIN est convaincu que nos avions civils sont capables de ces missions.

L'application militaire évoquée par la ministre des armées Florence PARLY sur le Falcon 10X pour remplacer les ATL2 est très intéressante.

**Make in India :** Le personnel français sera de retour sur le site indien fin août et redémarre le T15 en septembre

**Prévision surcharge 2022/2023 :** des embauches sont prévues. Le cigare du Rafale partira chez Nimrod fin 2021, les thermoplastiques chez Pika ainsi que le nettoyage des moules chez Daher. Cela dégagera de la place pour d'autres fabrications dont la direction n'a pas voulu encore parler.

**SUPPLY CHAIN :** Quelques signaux positifs mais encore insuffisants. Nous sommes encore confrontés à des blocages très handicapant. En ce qui concerne le PRC, tout rentre dans l'ordre car la livraison a repris depuis l'Angleterre.

**NOUVEAU SITE SURETE-BZ:** A la rentrée, des vignettes seront distribuées à chaque salarié pour qu'elles soient apposées sur leur véhicule. Cette mesure Société permet de recenser, au plus près de la réalité, le parc véhicule des salariés de l'établissement et s'accompagnera de l'obligation de fournir son attestation d'assurance.

**COVID 19 :** 50 personnes sont passées par le service médical pour être vaccinées.

100 personnes ont participé à la 1<sup>ère</sup> séance collective de vaccination dispensée par le centre de Saint Jean de Luz, 150 à la seconde.

Fin juin, 12 personnes étaient en garde d'enfants et 10 personnes en pathologie.

Elles bénéficieront de la signature de la CFDT de l'avenant n°8 (jusqu'à fin août) sur l'accompagnement des périodes d'activité partielle qui garantit une rémunération à 92% (malgré le désengagement progressif de l'Etat).

M. AUBOIN n'est pas prêt à accueillir le don du sang comme avant COVID malgré la présence du chapiteau. Même intransigeance pour les moments de convivialité vendredi, au départ en congés.

Il nous renvoie au retour des congés et des conditions sanitaires d'alors pour l'éventualité de l'ouverture des distributeurs de boissons et denrées alimentaires. Pourtant dans d'autres établissements comme Saint Cloud, cela est à nouveau ouvert...

**HALL 1:** les éclairages led du bâtiment 14 seront installés pendant les congés. Le reste du hall 1 aurait dû être fait avant les implantations mais comme la priorité est devenue le hall 47 nous doutons que cela soit traité rapidement.

**HALL 51:** aucune inauguration n'est programmée pour l'instant. Toutefois, des visites sont organisées pour tout le personnel, par groupe de 20, vendredi 23 juillet de 8 h à 11h.

**FORMATION:** la CFDT a demandé à ce qu'une bonne fois pour toute une formation sur les classifications soit dispensée à la maîtrise. En effet, beaucoup trop de conflit et d'incompréhension proviennent d'un déficit de connaissance des référentiels applicables à chaque coefficient. Même si notre Convention Collective évolue, la maîtrise de ce sujet doit être parfaite afin que le salarié soit reconnu à la juste valeur de ses compétences.

**DIRECTION HEBERGEES:** Nous nous sommes inquiétés de la multiplication des passages de salariés sous la gestion d'une direction autre que celle de l'établissement. Cela concerne le Bureau d'Etudes, les achats, DGOI, les RH et bientôt les magasins. Le déroulement de carrière de ces personnes devient hors contrôle et ne suis pas la politique de l'établissement.

Cela peut être catastrophique d'être jugé par une personne qui ne connaît pas son subordonné et ce sera d'autant plus compliqué pour les élus du personnel d'aider ces salariés dans leurs démarches si il y a litige. La CFDT demande à la direction de remonter cette doléance. Elle en fera de même de son côté.

**TELETRAVAIL:** 91 personnes étaient en télétravail au mois de juin ce qui représente 632 jours. La consultation a révélé qu'une cinquantaine de salariés est intéressée par ce mode de travail. Les réponses seront données d'ici quelques semaines.

**EFFECTIFS ET EQUIPIERS:** Au 30 juin nous sommes 881 personnes dont 167 équipiers.

**BILAN DES AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2021:** Première réflexion : il est absolument ridicule de faire un bilan semestriel alors qu'il n'y a eu que la distribution d'avril prise en compte !!! S'il fallait encore expliquer que l'accord NAO signé par la CGC et l'UNSA manquait de tout et surtout de logique en voici encore un exemple !!

Les chiffres présentés sont extrêmement décevants. On ne peut même pas se risquer à faire des projections à la fin de l'année tellement les données sont minimales :

	A .I.	Effectif	%
Filières 210/212	35	443	7,90
ETAM	26	158	16,46
Cadres	49	212	23,11
TOTAL	110	813	13,53

Ce n'est pas avec ces chiffres que tous les salariés seront motivés pour affronter les nouveaux défis de la rentrée.

**APPRENTIS:** une fois de plus, les élus ont dénoncé la situation discriminatoire des apprentis par rapport à l'APTT à laquelle la direction leur interdit l'accès. Pourtant l'accord signé le 27 juin 1989 par la CFDT précise bien qu'il s'applique à « *l'ensemble du personnel en horaire normal* ». Pour nous, fin des discussions, c'est l'inspection du travail qui doit trancher.

**RECRUTEMENTS:** 1 a été réalisé à l'atelier en juillet. 4 autres le seront en septembre. 1 contrôleur fabrication est muté d'Argenteuil. 2 autorisations d'embauches de contrôleurs STC et 1 roboticien à finaliser.

**Les élus CFDT vous souhaitent de bons congés bien mérités.**